

soufflait avec force. Etouffée dans ses sanglots, fondant en larmes, cette malheureuse dut trouver bien longues les heures qu'elle passa ainsi au milieu des animaux qui étoient meilleurs pour elle que son propre mari. Enfin, pensant que son cruel et impitoyable bourreau devait être endormi, et qu'elle pouvait s'en retourner à la maison sans avoir à craindre de nouveaux coups, elle sort de l'étable... Mais quel spectacle, juste ciel ! Le feu sortait par toutes les issues de la maison...

« En un moment les voisins accourent de tous côtés pour arrêter l'incendie. Mais il étoit trop tard. Ils ne devaient être là que comme de nouveaux témoins des vengeances que Dieu exerce contre les ivrognes. Lorsque la porte fut consumée, le vent qui soufflait avec fureur, s'enfonça dans la maison et augmenta l'embrasement. La flamme et la fumée, poussées alors dans différentes directions, laissaient voir de tems en tems le cadavre de l'ivrogne. Il étoit étendu sur des monceaux de charbons ardents et semblaît nager dans une mer de feu... On eût dit que la flamme, après l'avoir léché, prenait plaisir à l'envelopper comme dans un linceul.

« Le lendemain, lorsque tout fut éteint, on ne trouva plus que quelques ossemens noirs et calcinés. »

Voyageur, quand tu passeras dans le village de....., non loin de la demeure du Dieu des vengeances, regarde sur ta gauche, et tu verras les restes noirs de la maison de l'ivrogne. Et, si c'est la nuit, arrête-toi : signe ton front de la croix du Christ, et écoute..... Tu entendras d'abord comme des soupirs, puis de sourds gémissemens ; et la terre, tremblante sous tes pieds, semblera prête à s'entr'ouvrir.

Et, pour que ton sang ne s'arrête pas glacé par la terreur et la mort, signe encore ton front de la croix du Christ.... Ecoute,.... et tu entendras une voix plaintive sortant comme des entrailles de la terre,.... et cette voix dira : « *Maudite boisson*, tu as causé tous mes malheurs... *Maudite boisson*, tu m'as rendu mauvais fils, mauvais père, mauvais époux, mauvais citoyen, mauvais chrétien.... *Maudite boisson*, tu as répanda le deuil, la désolation et l'opprobre sur ma femme, mes enfans ma paroisse.... Tu m'as perdu ! Qu'elle soit à jamais *maudite* sur la terre comme elle l'est dans les enfers la boisson qui m'a fait tomber ivre aux pieds de mon terrible et souverain Juge !... »

Voyageur, si le son lugubre de ces paroles fait trembler tes membres, si tes dents s'entrechoquent malgré toi, et qu'une sueur froide coule de ton front jusqu'à terre, pense à l'Angè que Dieu t'a donné pour compagnon de ton pèlerinage. Il a ordre et pouvoir de te défendre. Arme-toi, pour la troisième fois, du signe sacré et tout-puissant de la croix, car tu as encore une grande leçon à recevoir... Ecoute,.... ce n'est plus une voix seule que tu vas entendre, mais ton âme va être épouvantée par le son confus de mille voix..... Tu entendras des hurlemens, et comme un affreux concert de blasphèmes et de malédictions... « *Maudite soit à jamais la boisson qui nous a rendus mauvais fils, mauvais pères, mauvais époux, mauvais citoyens, mauvais chrétiens....* Qu'elle soit maudite au ciel et sur la terre, comme elle l'est aux enfers la boisson qui nous a perdus !... »

Puis il se fera un grand silence.

Voyageur, éloigne-toi promptement de ce lieu d'horreur ; car l'Angè de la colère de Dieu a passé là, avec son glaive de feu, pour frapper l'ivrogne et le faire disparaître.... Et, de quelque côté que tu diriges tes pas, répète partout ce que tu viens d'entendre : *Maudite soit la boisson qui rend l'homme mauvais fils, mauvais père, mauvais époux, mauvais citoyen, mauvais chrétien....* *Maudite soit la boisson au ciel et sur la terre comme elle l'est aux enfers !*

Canadiens de tous les états, riches citoyens des villes, comme vous paisibles habitans des campagnes : nous vous conjurons de regarder l'abbine qui s'ouvre devant vous !

Vous riez, vous chantez, vous faites des noces somptueuses. Les boissons de toutes espèces inondent encore vos tables ; l'Europe fournit à peine des étoffes assez précieuses, des modes assez élégantes pour vos femmes et vos filles !... Mais ne voyez-vous pas comme l'horizon, devant vous, est chargé de sombres nuages ; funestes mais trop infatigables avant-conreurs des tempêtes qu'un avenir prochain vous prépare !

Votre joie, votre inconcevable sécurité font verser des larmes à ceux

qui vous aiment. Et pour vous dire ce que notre âme éprouve de tristesse, il nous faudrait employer les paroles des Prophètes pleurant la ruine et la désolation du peuple infidèle.

Ne voyez-vous pas écrits partout les terribles *Mauc. Theol..... Pharés... J'ai tout pesé... Tout compté... vos biens vont être divisés, donnés à d'autres !...*

C'étoit une main invisible qui traçait ces formidables sentences sur les murs du palais de Balthazar, à son dernier festin... Et vous scrutez-elle donc aussi invisible et inconnue la main terrible qui écrit, en caractères de feu, sur vos villes et vos campagnes : *Mauc. Theol... Pharés... J'ai pesé, j'ai compté vos iniquités, vos folies, votre orgueil, votre ivrognerie... En punition, vos biens vont vous être arrachés pour passer en des mains étrangères ?*

— Mgr. l'évêque de Beauvais a publié un mandement qui érige des prières expiatoires à l'occasion d'un vol sacrilège qui a été commis dans l'église de Saint-Maur, canton de Grandvilliers. Dans la nuit du 28 au 29 octobre, des malfaiteurs se sont introduits dans l'église, ils ont forcé la porte du tabernacle et se sont emparés du saint-ciboire, qui renfermait des hosties consacrées qui n'ont point été retrouvées et qui, probablement, auront été l'objet d'odieuses profanations.

— Le *Catholic Herald*, journal du Bengale du 15 août dernier, apporte les nouvelles suivantes :

« Mgr. Bouehot a confirmé à Singapore environ 200 personnes qui étoient pour la plupart des Chinois convertis. Les catholiques d'Agra ont eu la douce satisfaction de revoir le 15 août leur évêque bien-aimé, qui retournait de sa visite pastorale dans les monts Himulaya et l'intéressante colonie chrétienne d'Esapote. Le prélat a reçu à Agra l'abjuration de deux jeunes personnes. La nouvelle cathédrale, l'édifice religieux le plus vaste de ces provinces, sera probablement achevée avant la fin de l'année prochaine.

« Mgr. l'archevêque, vicaire apostolique du Bengale, a nommé le révérend docteur Rabascall vicaire-général et président du collège de Saint-Jean.

« C'est avec la plus grande satisfaction, ajoute ce journal, que nous avons appris que le Saint-Siège allait nommer deux vicaires apostoliques. L'un à qui sera confiée la mission du Maduré, et l'autre celles de Coimbatore et des Neigherries. Le docteur Caron, de l'ordre des Jésuites, appelé à la tête de la mission du Maduré, sera consacré à Trichinopoly, et M. l'abbé de Bresillac, l'autre nouvel évêque, sera consacré à Coimbatore par le vénérable Mgr. Bonnard, évêque de Drusipare et vicaire apostolique de la côte de Coromandel. »

— Une correspondance de Genève rapporte, que le nouveau gouvernement se propose de réaliser le système américain sous le rapport religieux, c'est-à-dire d'accorder aux deux communions, catholique et protestante, une liberté absolue, mais avec cette différence, qu'il se réservera la charge de pourvoir aux besoins des ministres des deux cultes ;

Qu'il a consenti, ainsi qu'on le savoit déjà, à la réintégration du curé catholique dans tous ses droits ;

Qu'il est disposé à dédommager l'église catholique de Genève de toutes les pertes que lui avoit causées l'ancien gouvernement ;

Qu'il se montre également disposé à concéder aux catholiques une seconde église, l'ancienne (Saint-Germain) étant insuffisante.

— On lit dans l'*Union suisse* :

« Sa Grandeur Mgr l'évêque de Bâle avait prescrit aux RR. curés d'Argovie un nouveau catéchisme diocésain à l'usage de l'enseignement religieux de la jeunesse. Le *Verfassungsfreund* nous apprend que le petit-conseil d'Argovie vient de défendre provisoirement aux curés l'usage du catéchisme en question. Doit-on présumer d'après cela que le gouvernement protestant d'Argovie veut s'assurer auparavant si le nouveau catéchisme est parfaitement orthodoxe sous le point de vue catholique ? Jusqu'ici les évêques étoient les seuls juges en matière pareille. Quel avenir réserve-t-on aux catholiques ?

— Comme nous avons copié la lettre de M. Gingras d'après le *Journal de Québec* et que ce journal a trouvé à propos de préciser quelques corrections à faire, il est de justice que nous les indiquions pareillement.